

## Compte-rendu du conseil d'école du 5 novembre 2019

---

À 18:00 au sein de l'école sont présents :

Éducation nationale :

Mme Céline Cartier classe 1

Mme Stéphanie Darchis classe 2

Mme Liliane Léon classe 3

Mme Sabine Coste classe 4

Mme Nathalie Clerc classe 5 et direction d'école

Mme Manon Barthod classe 6

Mme Mathilde Pinault classe 7

Mme Angenard, psychologue scolaire

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :

Mme Pellieux

Mme Cardoso

Mme Massias

Mme Longueville

Mme Sabatier

Mme Raketich

M Larger

DDEN :

M. Fabre

Représentants de la mairie :

Mme Lévêque, maire adjointe en charge de l'enfance

Mme Cordoeiro, responsable Service enfance absente excusée

Absences excusées : M Guével, IEN de la 10e circonscription

### **1 - Rentrée 2019 :**

Bilan de cette rentrée :

La rentrée 2019 s'est déroulée de façon satisfaisante pour les élèves puisqu'ils ont été accueillis dès la rentrée dans leur classe définitive. En effet, l'école a bénéficié d'une ouverture de classe le vendredi 30 août permettant à l'équipe pédagogique la refonte des classes avant la rentrée des élèves. Mme Clerc regrette toutefois l'inconfort et le stress que génèrent ces ouvertures de dernière minute dus à des effectifs placés sur des seuils de calcul qui conduisent l'administration à une prudence somme toute compréhensible. L'équipe enseignante se réjouit malgré tout de l'ouverture de cette 7<sup>ème</sup> classe permettant un accueil de qualité pour tous et notamment, à distance de cette rentrée, des élèves qui sont arrivés au cours des mois de septembre et octobre.

**Structure pédagogique** et effectifs à ce jour :

Le conseil des maîtres réuni a retenu la structure pédagogique suivante pour 2019- 2020 :

<b>Classes</b>	<b>Petites sections</b>	<b>Moyennes sections</b>	<b>Grandes sections</b>	<b>Totaux</b>
1 Mme Cartier		11	16	27
2 Mme Darchis		12	15	27
3 Mme Léon	24			24
4 Mme Coste			28	28
5 Mme Clerc Mme Weishar	25			25
6 Mme Barthod Mme Dion		27		27
7 Mme Pinault	18	9		27
Total				185

Il est noté que 3 autres élèves doivent arrivés prochainement.

***Les personnels de l'éducation nationale :***

L'équipe enseignante est composée de Mmes Cartier, Darchis, Léon, Coste et Clerc à titre définitif. Elle est renforcée pour cette année par Mmes Barthod, Dion, Pinault et Weishar.

***Médecine scolaire :***

Le docteur Fabre a quitté notre département. C'est le docteur Grousset basée à l'inspection académique qui se trouve désormais en charge de notre école. Il ou elle valide les pai et chapeautera les dépistages réalisés en GS par Mme Roussel, infirmière scolaire. Il est à noter que ce départ a considérablement retardé la mise en place et le renouvellement des Pai.

***Auxiliaires de vie scolaire :***

Mme Isabelle Martin et Mme Aminata Seck, AVS, accompagnent, cette année, plusieurs de nos élèves bénéficiant d'une aide humaide notifiée par la MDPH. Pour information, d'autres dossiers ont été déposés auprès de la MDPH et sont en attente de réponse. A ce jour, les besoins sont couverts à l'exception d'un élève qui vient de nous rejoindre et maintenu en GS. Il se peut donc que de nouveaux personnels nous rejoignent en cours d'année. L'école espère que le recrutement se fera alors rapidement dans l'intérêt de nos petits élèves.

***Enseignante référent :***

Mme Fazendeiro est toujours notre enseignante en charge des suivis des élèves en situation de handicap.

Elle assure les liaisons entre les familles, la maison départementale des personnes handicapées, les écoles et les AVS. C'est elle également qui fait le lien entre les professionnels de santé et les écoles afin de permettre à l'enfant de profiter pleinement de sa scolarité. Ses coordonnées sont affichées à l'entrée de l'école.

### ***RASED :***

De la même façon, les familles peuvent trouver à l'entrée de l'école, les coordonnées de Mme Stéphanie Angenard, notre nouvelle psychologue scolaire. Elle est malheureusement la seule représentante du RASED. Elle aide l'enseignant lorsque celui-ci éprouve des difficultés à faire progresser un enfant, par son analyse et par ses recommandations. Elle est aussi à l'écoute des familles qui en ressentiraient le besoin. L'école rappelle qu'il n'est pas nécessaire de passer par elle pour prendre contact. Cela peut se faire directement. Par ailleurs, Mme Clerc remarque qu'il est dommage pour les élèves les plus fragiles que les seuls leviers actionnables à disposition de l'école pour aider ces élèves soient l'APC et les « interventions » de Mme Angenard. Un réseau au complet serait bien sûr souhaitable car l'école accueille un nombre croissant d'enfants en grandes difficultés scolaires. Une représentante de parents élus demande pourquoi les aides (maître spécialisé) ne sont pas disponibles à Mandres les Roses. Il est rappelé qu'historiquement les élèves de Mandres les Roses avaient moins besoin aides spécialisées par le passé que d'autres communes. La commune a donc perdu des postes qui n'ont jamais été remplacés. Aujourd'hui, les besoins sont présents mais malheureusement les enseignantes ne sont pas spécialistes et les professionnels extérieurs vers qui l'école se retournait (orthophoniste, CMP, CMPP...) sont tous débordés de demandes.

### ***Intervention de Mme Angenard :***

Elle informe le conseil qu'elle intervient sur 10 écoles environ 80 classes. Elle n'assure pas de suivi mais a une mission de conseil qu'elle dispense auprès des familles et enseignants. Elle informe qu'elle observe dans chaque classe sans nécessité d'autorisation particulière. En revanche, une autorisation des familles est indispensable s'il est nécessaire de s'entretenir en individuel avec un élève.

Des représentants de parents d'élèves élus interviennent et demandent à Mme Angenard comment elle estime la gestion faite par l'école des violences apparues dernièrement. Mme Angenard se veut rassurante. Elle affirme qu'elle a été associée au traitement des faits et que les réponses apportées par l'école lui semblent appropriées. Mme Darchis tient à préciser que les faits évoqués ne sont pas représentatifs du climat général de l'école. Les représentants de parents d'élèves souhaitent toutefois pour conclure être plus associés à l'éducation des enfants concernant la construction de bonnes relations sociales : Ils suggèrent, pourquoi pas, lors de la fête du livre, de pouvoir faire la lecture d'albums en lien avec cette thématique. Mme Clerc et ses collègues notent cette demande.

### ***Personnel municipal :***

L'équipe des agents (ATSEM) composée cette année de quatre personnes à plein temps : Mme Renaud, Mme Villar, Mme El Filali, Mme Champion est identique à l'an dernier. Le cinquième poste à temps partiel est occupé par Mme VAS. Elle est présente tous les matins et sur le temps méridien. Mme Clerc informe le conseil d'école, qu'au regard du grand nombre de PS présentes cette année et de l'obligation de scolaire abaissée à l'âge de 3 ans (fréquentation à la journée des PS), elle a sollicité auprès de la mairie un temps complet pour Mme VAS. Malheureusement, cette demande n'a pas reçu de réponse favorable motivée par un effectif à peu près à l'identique de l'an passé. Mme Clerc rappelle une fois encore combien ces personnels sont importants et participent activement à l'apprentissage du vivre ensemble, de l'autonomie et aident à la bonne marche des classes.

## **2 - Vie scolaire :**

### **Aménagement spatial de l'école :**

Depuis septembre, l'obligation de scolarité dès 3 ans est entrée en vigueur. Ici à Mandres les roses, l'école accueillait déjà par le passé quasiment tous les enfants de la commune ayant 3 ans dans l'année de la rentrée scolaire. En conséquence, cela n'a pas modifié fondamentalement les effectifs d'élèves accueillis à l'école. En revanche, cette obligation a placé pour un temps l'école et les familles dans une situation délicate puisque la fréquentation de l'école l'après midi pour les plus petits est devenue obligatoire. La capacité du dortoir qui suffisait jusqu'à lors pour les PS s'est vue dépassée et a contraint au cours des premières semaines à faire dormir les enfants dans une classe. Pendant les vacances de Toussaint, avec l'aide des services de la mairie, une réorganisation de l'espace a été réalisée. La classe 4 a déménagé à la place de la

BCD, libérant ainsi une salle pour un nouveau dortoir. Les petites sections sont désormais accueillies dans de bonnes conditions et peuvent recharger leurs batteries pour un retour en classe l'après midi optimal. Malheureusement, ce réaménagement s'est fait au détriment de notre BCD. L'ensemble de l'équipe pédagogique regrette cette disparition. Il a donc été pensé l'installation d'une bcd mobile à l'avant du bâtiment de l'école (demande de modification des meubles de la bcd : installation de roulettes) et un stockage du tout dans la petite salle à droite en entrant dans l'école. Ainsi en réaménageant l'entrée de l'école, nous pourrions avoir encore l'usage de cette bcd. Malheureusement à ce jour, les meubles n'ont pas été modifiés et suspendent par le fait le prêt de livres.

Il est noté également plusieurs points de « gêne ».

En effet, depuis la disparition de la salle de Bcd. Les enfants du périscolaire (le soir) n'ont plus de salle d'accueil supplémentaire. Ils s'installent donc dans une salle de classe ce qui pose problème pour le travail post-classe d'une enseignante. En conséquence, il est demandé l'étude d'un agrandissement de l'école soit sous la forme d'un algeco, soit en modifiant le patio actuel...

Mme Lévêque note ces demandes.

### **Projet d'école**

#### **Les axes du projet :**

Mme Clerc rappelle les différents axes

#### Accroître la maîtrise de l'oral pour tous :

A travers l'enrichissement du lexique

A travers une chorale d'école

A travers un parcours littéraire

#### Sensibiliser aux valeurs de la République :

A travers un prix littéraire : le vote.

Du collectif sera réalisé à l'image des actions entreprises l'an passé : On se rappellera les fresques collectives réalisées pour fédérer l'école autour du thème « Bleu, blanc, rouge » et la fête de la fraternité ...

#### Développer une école de la confiance :

Échanger avec les familles : Reconduction du carnet de suivi numérique « Edulivret » mis en place et rencontre enseignants/ familles. Mme Clerc réaffirme les bienfaits de l'échange oral qui permet de mieux se comprendre et d'installer des liens qui cadrent et encouragent les élèves.

Ce carnet sera mis à disposition (avant les vacances de février) des familles par l'application Edulivret afin qu'elles en prennent connaissance avant d'être reçues par l'enseignant pour constater ensemble les progrès, faire un bilan, encourager l'élève et définir des objectifs communs à atteindre. Comme l'an passé si des familles n'ont pas accès à internet elles se verront remettre une version papier.

Lors du premier conseil d'école 2018-2019, Mme Clerc informait les membres du conseil du fait que les enseignants utilisaient alors leurs propres outils informatiques pour échanger avec les familles à travers éducartable et edulivret. Malheureusement aujourd'hui rien n'a changé. Malgré l'accord donné des représentants de parents d'élèves pour le financement d'ipads pour les enseignants, il n'a pas été possible d'en acquérir : chèque non accepté par les enseignes commerciales (carte d'identité de la personne non correspondante au chéquier « occe »). Nous espérons trouver une solution.

Par ailleurs, toujours pour renforcer le lien de confiance entre les familles et l'école, l'an passé s'étaient tenues diverses manifestations en lien avec le projet d'école : la fête du livre, la fête du jeu... Il est donc temps de passer au point suivant :

### **3- Festivités :**

Un spectacle autour de Noël sera programmé (avant ou après les vacances de Noël). Un goûter festif sera également organisé avant les vacances.

Pour en revenir aux différentes actions conjointes école /famille :

- 1) l'école espère pouvoir proposer une fête du livre courant mars à la suite du prix littéraire. Cette manifestation tiendra compte des demandes en terme d'organisation formulées par les représentants de parents d'élèves : échelonner les ateliers lecture sur plusieurs matins (il est alors plus facile de mobiliser les bonnes volontés sur les créneaux d'entrée).
- 2) Idem pour la fête des jeux qui devrait se tenir courant juin (selon les mêmes modalités d'organisation). Les parents d'élèves élus suggèrent une thématique de jeux coopératifs.
- 3) En fin d'année scolaire, une représentation de notre chorale d'école pourrait précéder un temps festif organisé par les parents d'élèves.

#### **4 - Règlement scolaire:**

Le règlement scolaire est reconduit à l'identique.

#### **5 - Finances :**

##### ***Coopérative scolaire***

La coopérative scolaire enregistre un solde créditeur de 4348 euros en date du 14 octobre. Les documents comptables seront proposés aux représentants de parents d'élèves pour contrôle lors du prochain conseil d'école.

##### ***Budget mairie***

Les budgets 2020 sont en préparation mais ne seront pas votés avec les élections municipales à venir. Les budgets 2019 sont tous employés.

Mme Lévêque informe qu'un changement de prestataire pour la restauration scolaire a eu lieu. Il semble donner satisfaction. Les enfants ont l'air content.

#### **6 – Travaux :**

Point sur les travaux :

Les travaux en lien avec le PPMS (suite au premier exercice) : boîtier de déclenchement, boîtier sonore, ouverture des portes en cas d'évacuation sont évoqués. Mme Lévêque souhaite que les services techniques soient associés lors du second exercice afin de mieux comprendre les points à améliorer. Mme Clerc en prend note.

Insonorisation de l'espace cantine : Mme Clerc transmet une photo de blocs suspendus permettant d'atténuer les bruits ambiants.

L'ajout d'un espace supplémentaire (algeco, maison en bois ... ) pour la bcd, pour le périscolaire est de nouveau évoqué...

Enfin, les parents d'élèves notent favorablement les travaux de rénovation de la salle d'eau placée à proximité du centre de loisirs, mais regrettent que les cloisons d'intimité installées entre les toilettes soient si petites.

#### **7 - Sécurité :**

Le premier exercice d'évacuation incendie s'est bien déroulé (personnels et élèves étaient prévenus) dans l'ensemble. Seule une classe a été un peu longue à rejoindre son point de regroupement. Le Bilan est malgré tout satisfaisant.

Un premier exercice PPMS menace attentat intrusion s'est tenu avant les vacances. Le scénario établi par l'IA était celui d'une intrusion. Il est rappelé par Mme Clerc que l'objectif de ce type d'exercice n'est pas d'effrayer tout le monde mais bien d'acquérir les bons réflexes. Il était donc demandé aux élèves de jouer à un jeu « le plus sérieusement » possible : être silencieux et suivre sa maîtresse sans question aucune.

Les résultats ont été très satisfaisants. L'exercice n'a pas duré longtemps mais tous ont vraiment fait des efforts.

Le système de communication installé présente cependant quelques failles qu'il faut combler : (boitier de déclenchement, nombre de sirène insuffisant) Le signal ne renseigne pas non plus sur l'attitude à adopter (confinement ou évacuation)

### **8 - Questions diverses:**

Ce compte-rendu sera aussi mis en ligne sur le site de la mairie à la rubrique enfance, jeunesse.

Fin de conseil d'école à 20h 30